

**Programme décennal de dragage d'entretien
du havre de Berthier-sur-Mer
par le Havre de Berthier-sur-Mer inc.**

Dossier : 6211-02-125

**Compte rendu de la période d'information
et de consultation du dossier par le public
du 16 novembre 2010 au 31 décembre 2010**

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Programme décennal de dragage d'entretien du havre de Berthier-sur-Mer par le Havre de Berthier-sur-Mer inc.* a pris fin le 31 décembre 2010. Conformément au mandat qui lui a été confié le 4 novembre 2010 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 16 novembre au 31 décembre 2010, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La Corporation du Havre de Berthier-sur-Mer inc. projette d'entreprendre un programme décennal de dragage d'entretien du bassin de mouillage et du chenal d'entrée de la marina de Berthier-sur-Mer dans la MRC de Montmagny. Le dragage vise à assurer les profondeurs d'eau nécessaires aux activités courantes de la marina. Le programme proposé par le promoteur prévoit des dragages aux cinq ans pour le bassin alors que le chenal d'entrée devrait nécessiter une intervention chaque année ou aux deux ans.

La superficie visée par le projet est d'environ 16 000 m², dont 10 000 m² pour le bassin et 6 000 m² pour le chenal d'entrée. Les profondeurs d'eau à atteindre sont de 3,0 m pour le bassin et de 3,5 m pour le chenal d'entrée. À partir de la bathymétrie de 2009, le promoteur estime à 36 000 m³ le volume de sédiments qui devra être excavé uniquement lors de la première année des travaux sur l'ensemble de la superficie à l'étude. Le dragage serait réalisé à l'aide d'une drague mécanique à benne preneuse. Les sédiments seraient mis dans une barge pour être ensuite transportés sur quelque 750 m pour être rejetés au site de dépôt situé en aval de la marina.

De 8 à 12 jours de travail seraient requis pour draguer l'ensemble de la superficie du havre tandis que 4 à 6 jours seraient nécessaires pour draguer le chenal d'entrée. Le début des travaux serait prévu en 2011.

(Extrait du communiqué émis le 16 novembre 2010)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information. Les préoccupations concernent :

- la justification du projet ;
- la profondeur des opérations de dragage ;
- le coût du projet, les possibilités de subventions et la capacité financière du promoteur à réaliser le projet ;
- les répercussions du projet sur l'esturgeon ;
- les répercussions de la période prévue des travaux sur les activités de plaisance ;
- la capacité du site de dépôt des sédiments prévu ;
- la localisation des sites de dépôt secondaires.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi qu'au centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bureau de la municipalité de Berthier-sur-Mer	5, rue du Couvent, Berthier-sur-Mer

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
24 novembre 2010		L'Oie blanche
26 novembre 2010	Journal de Québec	
28 novembre 2010	Journal de Montréal	
8 décembre 2010		L'Oie blanche

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
16 novembre 2010 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de Chaudière-Appalaches	422	Site du BAPE
9 décembre 2010 Rappel de la séance d'information aux médias	Médias écrits et électroniques de Chaudière-Appalaches	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	Le 9 décembre 2010
Lieu	Centre des loisirs, 24, boul. Blais Est, Berthier-sur-Mer
BAPE : Animation	M ^{me} Louise Bourdages, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	M. Alexandre Corcoran Tardif, conseiller en communication
Promoteur	M. Jean-Mercier Bernier, président, Havre de Berthier-sur-Mer inc. M. Richard Galibois, administrateur, Havre de Berthier-sur-Mer inc.
Assistance	19 personnes
Durée	1 h 15

Les relations de presse

Lors de la séance d'information, un média était représenté : *L'Oie Blanche*, journal coopératif qui diffuse aussi sur le Web.

La revue de presse

À la suite du communiqué de presse émis par le BAPE le 16 novembre 2010, la nouvelle a été reprise par l'hebdo *Le Peuple Côte Sud*. On faisait mention des caractéristiques du projet et de la tenue de la séance d'information du 9 décembre dernier.

Les communautés autochtones

Le Secrétariat aux affaires autochtones a suggéré au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) d'évaluer la pertinence de consulter la Première Nation Malécite de Viger.

Le MDDEP considère qu'aucune communauté autochtone n'est touchée par le projet et le promoteur est arrivé à la même conclusion.

Québec, le 14 janvier 2011

Louise Bourdages, conseillère en communication
En collaboration avec Alexandre Corcoran Tardif